



GUIDE des SERVICES & ACTIVITÉS *pour SENIORS*





La Ville de Saint-Laurent-Blangy propose toute une série de services et d'actions à destination des publics seniors Immercuriens.

La municipalité organise un programme d'animations varié pour les personnes âgées :



■ Thés dansants

Autour d'une collation, venez passer une après-midi musicale rythmée et danser entre amis ou rencontrer des passionnés. Ils sont organisés à la Maison du Temps Libre trois fois par an.

Réservation et inscription par téléphone au 03 21 14 50 00. Le règlement de 3€/ personne s'effectuera sur place en espèce.



■ Cantine intergénérationnelle

Vous souhaitez partager un repas équilibré et passer un moment convivial avec les enfants ; La commune vous propose de venir manger à la cantine de l'école Langevin ou Lenglet, 1 jeudi par mois, à 12h10 pour 4,50 € :

Inscription en Mairie. Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



■ Le Noël des seniors (au choix), à partir de 65 ans

Le repas dansant de fin d'année, organisé au Pré fleuri entre fin novembre et début décembre.

Un cadeau de fin d'année : une valisette de produits festifs.

Les bons restaurant : valables au Jardins de Saint Laurent ou la Taverne des Gaulois.

Inscription en Mairie via le coupon à remplir dans le "liaisons"



■ Un service de visite à domicile pour les personnes âgées isolées en partenariat avec la CUA.

Ce dispositif permet à des seniors de recevoir la visite de jeunes en contrat civiques et favorise les liens intergénérationnels. Ces jeunes proposent plusieurs animations.



- **Les ateliers prévention santé pour les plus de 55 ans** avec la CUA :
Mémoire, nutrition et sophrologie.
(Renseignement au 03 21 21 27 13)

Aides à destination des séniors



- **L'aide-ménagère** est une aide sociale départementale, sous conditions de ressources, destinée à financer des heures de ménage pour les personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail).



- **L'aide sociale à l'hébergement** en établissement. (Résidence autonomie, EHPAD...)



- **Le Registre des personnes vulnérables** : Toute personne (personnes âgées, handicapées ou isolées) se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre.



- **La téléassistance** permet de sécuriser les personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou dépendantes qui souhaitent rester à leur domicile. D'une simple pression sur le bouton déclencheur de votre pendentif, votre appel est envoyé à une centrale d'écoute.



- **Aide financière pour le portage de repas à domicile** s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou handicapées ou médicalement dépendantes. (sous condition de ressources : 1000€ / mois pour une personne seule / 1500€ / mois pour un couple)



- **Aide à la mutuelle** : participation de 100€ annuelle sur votre mutuelle (sous condition de ressources : 1000€/mois pour une personne seule / 1500€/mois pour un couple)

Mutuelle complémentaire municipale :



L'association Mandarine
La mutuelle pour tous.
4 rue du Général Barbot,
Saint-Laurent-Blangy
03 21 73 10 75



Mutualia
Spécialiste complémentaire
santé et prévoyance.
1 rue André Gatoux
Arras - 03 21 15 99 99



AXA
Épargne et protection, l'offre commerciale pour votre commune.
32 rue Marceau Planque
Roeux - 06 85 67 73 96



■ La demande d'aide à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées

Vous avez besoin d'aide car vous rencontrez des difficultés pour réaliser certaines activités quotidiennes. Des aides à l'autonomie existent. Vous pouvez demander en fonction de vos besoins l'une de ces prestations :

- **L'accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite :**
une aide de l'Assurance retraite pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État, et de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les retraités agricoles ;
- **L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, octroyée par les départements.

Selon votre niveau de perte d'autonomie, vous pouvez demander l'une ou l'autre de ces prestations. Pour savoir quelle aide demander, vous complétez un court questionnaire concernant votre niveau d'autonomie

Ces dossiers sont disponibles en ligne :

<https://demande-autonomie.gouv.fr> ou en formulaire papier en Mairie.



■ La cyber base propose régulièrement des initiations à l'informatique pour débutant.

EHPAD Soleil d'Automne

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) se distingue par son cadre serein et accueillant. Niché au cœur d'un environnement paisible, à quelques pas d'un vaste parc verdoyant, la résidence combine accessibilité et tranquillité. *Fier de l'engagement profond envers la bien-traitance, la structure se dédie à offrir un accompagnement respectueux et bienveillant, assurant ainsi qualité de vie et dignité à tous les résidents.*

97 places : 70 places accueil permanent
14 places accueil Alzheimer
5 places accueil temporaire



EHPAD Soleil d'Automne

2 rue Henri Barbusse, 62223 Saint Laurent Blangy

Tél. 03 21 22 09 00 - mail : contact@ehpad-slb.fr

<https://ehpad-slb.fr>

Association, le club des aînés :

Jeux de cartes et de société, repas ponctuels... Tous les mardis après-midi à la Maison du temps Libre. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président, Monsieur Francis BOURGEOIS au 07 79 80 04 97.

N'oubliez pas de consulter le « **Liaisons** » pour connaître les manifestations et événements ainsi que les conditions d'inscription.

Pour toutes ces prestations vous pouvez contacter le C.C.A.S. et le service aux personnes âgées au 03 21 50 14 00, rue Laurent Gers.